



Compte-rendu réunion EAP du 2 juillet 2024

Présents : Père Augustin, Geneviève Ambrosia, Bernadette BERTRAND, Jacqueline BURDET, Isabelle CARLU, Sylvie DUPONT, Paul GROUSSET, Alain ROUSSEL, Jean-Yves RUE-FENOUCHE.

Excusés : Suzanne Boissin, Élisabeth et Christophe Groleau, Pierre Lacroix

Absents : Cécile David, Martine Fargier et Brigitte Greco.

1. Rentrée paroissiale du 8 septembre

Temps de la messe : Le tableau des services de la paroisse d'Alain, complété de celui d'Isabelle qui va être envoyé aux personnes concernées pour être validé, Le tableau d'Alain va servir de conducteur pour l'appel des personnes en remplacement de l'Homélie par le Père Augustin. Il y a plus d'une soixantaine de personnes sur la liste des services qui assurent de 1 à 6 services selon les personnes.

Temps de l'apéritif : se fera dans la cour du collège des bonnes volontés pour assurer le service seront les bienvenus

Le repas : tarif 10 € et gratuit pour les moins de 12 ans, la réservation devra être faite pour le mardi 3 septembre au plus tard. Le détail de qui fait quoi des personnes de l'EAP est en annexe.

L'animateur interviendra durant le repas et/ou après le repas pour inviter les personnes qui le souhaiteront à témoigner sur ce que leur apporte le service qu'elle assure (joie, anecdotes ou autre).

L'Après-midi : Jeux proposés par les jeunes de l'aumônerie pour les enfants les plus grands peuvent venir avec des boules ballons, jeux de carte etc.

2. Aménagement du Presbytère :

Daniel Roure et Léo Boissin, du conseil économique, sont venus nous annoncer que le diocèse avait enfin donné son accord pour la rénovation du presbytère.

Une réunion ouverte à tous se tiendra le samedi 13 juillet à 18 h 30 dans l'église de Largentière pour donner le détail des travaux. Travaux pour lesquels est attendue une validation des paroissiens qui auront jusqu'au 20 juillet pour faire part par mail ou courriers de leurs suggestions éventuelles. Pour les personnes ne pouvant être présentes à cette réunion le diaporama présenté sera consultable sur le site de la paroisse dès le 14 juillet.

3. Divers

Il n'y a plus de chapelle à l'hôpital pour dire la messe. Le mobilier et les statues ont été mis de côté. Il va falloir tout ramener dans la chapelle du presbytère. Le Père a été mis devant le fait accompli. Pour faire une messe, il faudra amener le nécessaire, une salle sera multiculturelle.